

Titre Professionnel certifiant

Infographiste metteur en page

[TP 00301 - niv. IV - Code NSF 322 t]

- CCP - Réaliser des infographies pour des supports numériques
- CCP - Réaliser des supports de communication imprimés
- CCP - Contribuer à la réalisation de supports de communication numériques



Pourquoi obtenir un titre professionnel ?

Un titre professionnel est une certification professionnelle délivrée, au nom de l'État, par le Ministère chargé de l'Emploi.

Il permet de favoriser l'évolution professionnelle ou le retour à l'emploi de son titulaire et s'obtient au terme d'un parcours de formation professionnelle ou par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les titres professionnels sont enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) géré par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).

Chaque titre est composé de plusieurs certificats de compétences professionnelles qui peuvent être obtenus individuellement (CCP).

Quirils vous accompagne dans la préparation des certificats de compétences professionnelles ou dans l'ensemble de votre titre professionnel.

Infographiste metteur en page

[TP 00301 - niv. IV - Code NSF 322 t]

- CCP - Réaliser des infographies pour des supports numériques
- CCP - Réaliser des supports de communication imprimés
- CCP - Contribuer à la réalisation de supports de communication numériques

Descriptif

Ce titre professionnel se compose de trois activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A cette activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles. L'infographiste metteur en page est un(e) professionnel(le) du secteur de la communication graphique et multimédia dont les activités sont associées à la chaîne graphique de production.

Ses principales missions sont de transformer la commande client en visuels et de réaliser des supports de communication répondant à une stratégie qui intègre l'ensemble des formats numériques dans son processus de flux de production. Il (elle) réalise des supports de communication imprimés de différents formats, tailles, orientations et pour différentes plates-formes. Il (elle) contribue à la conception de supports de communication numériques, intègre les données pour la réalisation de sites web. Il (elle) réalise des publicités (bannières, lettres électroniques) pour des actions de communication. Il (elle) assure une veille technique et technologique pour augmenter sa productivité, sa technicité pour la réalisation d'infographies et sa capacité de conseil.

L'ensemble de ces productions sont réalisées à partir d'un cahier des charges client ou des instructions d'un hiérarchique. Elles correspondent au thème de la communication du client, à son identité visuelle et elles sont respectueuses des droits d'auteur.

Il (elle) appartient à une équipe, un service dirigé par une ou un responsable technique dénommé(e) : directeur artistique ou chef de production/projet. Il (elle) est autonome pour les tâches techniques comme la préparation des fichiers, les photomontages, l'exécution de mise en page ou encore l'intégration web, mais il (elle) tient compte des contraintes techniques associées aux supports et aux modes de diffusion. Il (elle) doit rendre compte de son travail à son responsable ou selon son statut directement au client.

Il (elle) est en relation avec des interlocuteurs internes intervenant sur les commandes des clients tels que le directeur artistique, le chef de projet, le service commercial, le développeur, le rédacteur, les illustrateurs ainsi que des interlocuteurs externes partenaires-prestataires tels que : les imprimeurs, les entreprises de communication, de marquage, de signalétique, de conditionnement, les photographes, les hébergeurs. Cette activité s'exerce en tant que salarié dans un service prépresse, une agence de publicité, un studio de création graphique, dans une structure publique. Ou elle s'exerce en tant qu'indépendant avec différents statuts possibles tels que : auto-entrepreneur, artiste auteur inscrit à la maison des artistes, société unipersonnelle, travailleur indépendant ou intermittent. L'activité nécessite une station assise prolongée et continue face à des écrans. Les horaires sont généralement fixes. Avec le statut d'indépendant, les déplacements en clientèle sont fréquents.

CCP – Réaliser des infographies pour des supports numériques

Préparer la production et les médias (textes, images fixes ou animées...). Réaliser des graphismes et des illustrations fixes élaborés. Réaliser des photomontages complexes. Assurer une veille technique et technologique.

1

Détail du parcours interne de formation		
Intitulés des formations	Durée en jours	Durée en heures
Informatique		
①② InDesign - Initiation	3	21
①② InDesign - Perfectionnement	2	14
① InDesign - Créer des PDF interactifs et animés	1	7
② InDesign - Documents longs	1	7
① InDesign - Créer des maquettes pour tablettes mobiles	1	7
①② Photoshop - Initiation	3	21
①② Photoshop - Perfectionnement	2	14
③ Photoshop pour le web	2	14
① Photoshop - 3D	1	7
①② Illustrator - Initiation	3	21
①② Illustrator - Perfectionnement	2	14
① Illustrator - Dessin 3D	1	7
①② Illustrator - Vectorisation dynamique professionnelle	1	7
①② Intéractions Photoshop / Illustrator / Indesign	2	14
② Acrobat Pro	2	14
③ Introduction à la création de site internet	1	7
③ HTML 5 / CSS 3.0 orientés webmaster	3	21
③ HTML 5 / CSS 3.0	2	14
③ Responsive Web Design	2	14
③ WordPress - Concepteur	3	21
③ Savoir utiliser les réseaux sociaux	1	7
③ Gérer une communauté sur le web	2	14
③ Créer et animer un blog efficace	2	14
③ Référencement de site web	2	14

CCP – Réaliser des supports de communication imprimés

Contribuer à la conception de maquettes pour des supports de communication imprimés. Réaliser la mise en page de supports de communication imprimés. Intégrer dans une forme de découpe les infographies et les informations d'identification d'un produit. Finaliser la mise en page de supports de communication en fonction du mode de diffusion.

2

Détail du parcours interne de formation		
Intitulés des formations	Durée en jours	Durée en heures
Communication		
①②③ Communication visuelle	3	21
①② Techniques graphiques	2	14
② Rédiger des écrits professionnels efficaces	3	21
③ Rédiger pour le web	2	14
Autre		
①②③ Atelier pratique (3 jours si 1 CCP)	10	70
Préparation examen	4	56
Stage en entreprise	40	280
Titre professionnel	109 j	763 h
CCP ① - Réaliser des infographies pour des supports numériques	30 j	210 h
CCP ② - Réaliser des supports de communication imprimés	32 j	224 h
CCP ③ - Contribuer à la réalisation de supports de communication numériques	29 j	203 h

Pour toute inscription à un CCP en particulier, un entretien préalable permettra d'ajuster le contenu en fonction des acquis.

CCP – Contribuer à la réalisation de supports de communication numériques

Contribuer à la conception de supports de communication numériques intégrant des critères d'ergonomie, d'accessibilité et de référencement. Intégrer la mise en page d'un site web à partir de la maquette graphique. Utiliser des systèmes de gestion dynamique de contenu de sites web. Assurer la mise à jour et la promotion d'un site web.

3

Informations pédagogiques

Références de la certification visée

Numéro Titre Professionnel : TP-00301
Libellé abrégé : IMEP
Niveau IV
Code(s) NSF : 322 t - Techniques de l'imprimerie et de l'édition
Formacode(s) : 46003, 46052, 46036, 46054, 46090, 46072, 46301, 46081, 46270, 00112

Conditions d'admission

Une bonne connaissance de l'environnement de travail informatique
Entretien individuel

Publics concernés

Salariés des entreprises
Personnes en reconversion professionnelle
Demandeurs d'emploi

Débouchés

Service prépresse
Agence de publicité, studio de création graphique
Service de communication d'une structure publique ou privée
Les statuts salariés ou travailleurs indépendants peuvent être envisagés

Dates et durées

Des dates de démarrage sont réparties tout au long de l'année
Durée d'une journée de formation : 7 heures

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposé des objectifs au début de chaque module
Formations en présentiel, avec support de cours écrit pour chaque module
Explication (théorie 40%) - Manipulation (30%) - Mise en situation (30%)
Etude de cas et validation des acquis à l'issue de chaque module
Groupe composé de 8 stagiaires maximum

Modalités d'obtention du titre professionnel

1 – Pour un candidat issu d'un parcours continu de formation

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation ;
- un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises ;
- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « épreuve de synthèse » ;
- un entretien avec le jury.

2 – Pour un candidat à la VAE

Le candidat constitue un dossier de demande de Validation des Acquis de son Expérience professionnelle justifiant, en tant que salarié ou bénévole, d'une expérience professionnelle de trois ans en rapport avec le titre visé.

Il reçoit, de l'Unité Territoriale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), une notification de recevabilité lui permettant de s'inscrire à une session de validation du titre.

Lors de cette session, le candidat est évalué par un jury de professionnels sur la base des éléments suivants :

- un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi les compétences acquises ;
- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « épreuve de synthèse » ;
- un entretien avec le jury.

Pour ces deux catégories de candidats (§ 1 et 2 ci-dessus), le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat dispose ensuite de cinq ans, à partir de la date d'obtention du premier CCP, pour capitaliser tous les CCP. Après obtention de tous les CCP constitutifs du titre, le jury peut, s'il le souhaite, convoquer le candidat à un nouvel entretien.



Quiris - 5 rue Charron - 44800 Saint-Herblain

t. 02 90 01 32 10 - f. 02 51 83 05 07 | info@quiris.com - www.quiris-formation.com